

Le Mag

Toute l'information pour vivre votre territoire

ANGERVILLIERS
BOULLAY-LES-TROUX
BRIIS-SOUS-FORGES
COURSON-MONTELOUP
FONTENAY-LÈS-BRIIS
FORGES-LES-BAINS
GOMETZ-LA-VILLE
JANVRY
LES MOLIÈRES
LIMOURS
PECQUEUSE
SAINT-JEAN DE BEAUREGARD
SAINT-AURICE-MONTCOURONNE
VAUGRIGNEUSE

**FUTURE
ZONE D'ACTIVITÉS**

**NOUVELLE
LIAISON DOUCE**

**EXTENSION
DU LAEP**

**10 ANS
DE L'AUTRE CLUB**

ÉVÉNEMENTS

À la Une

**PROGRAMME
LOCAL DE L'HABITAT**

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



Programme local de l'*habitat*

La Communauté de Communes s'est engagée, volontairement, dans l'élaboration d'un Programme local de l'habitat (PLH) sur 6 années (2020-2025). Elle souhaite établir une stratégie intercommunale en faveur d'un habitat équilibré, diversifié et durable, dans un contexte de croissance démographique et urbaine.

Le logement est l'un des axes de développement essentiels du territoire, avec l'économie et les transports.



Le programme local de l'habitat est le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local défini aux articles L.302-1 à L.302-9-2 du Code de la construction et de l'habitation. Il est le document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle d'un territoire.

Le PLH définit les politiques de l'habitat, leurs priorités et les moyens à l'échelle de la CCPL. Il permettra de mieux appréhender la demande de logements afin d'apporter une réponse équilibrée aux objectifs de développement durable du territoire.

Le PLH est élaboré pour l'ensemble des 14 communes membres de la CCPL. Il comporte un diagnostic, un document d'orientations stratégiques et un programme d'actions. Le cabinet *SIAMurba* à Limours, accompagne la CCPL dans ce projet.

Les enjeux du PLH

Le diagnostic du PLH a permis de mettre en évidence les différents enjeux en matière d'habitat sur le territoire de la CCPL.

- Maintenir un niveau de croissance démographique adapté afin de garantir la stabilité des équipements et des services, maîtriser le vieillissement et favoriser l'accueil de nouveaux ménages.
- Améliorer le lien habitat/emplois/services afin de favoriser l'habitat en lien avec une desserte en transports en commun adaptée et renforcer l'offre des transports et des services pour le développement résidentiel à envisager.
- Diversifier la production vers les ménages modestes, les jeunes, les primo-accédants et les personnes âgées.

Les objectifs du PLH

Le document d'orientations définit les objectifs quantitatifs et qualitatifs d'une politique locale de l'habitat pour les six années à venir (2020-2025).

Le PLH se décline en 4 grandes orientations qui permettent d'apporter des réponses aux enjeux de l'habitat et du logement dans le Pays de Limours.

1. Répondre aux besoins en logement de la population

Assurer une production maîtrisée de 950 logements d'ici 2025 (soit 158/an) et diversifier l'offre de logements.

2. Assurer la cohésion sociale du territoire

Accroître le parc locatif social pour les ménages les plus modestes et répondre aux besoins des publics spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées, personnes défavorisées, gens du voyage).

3. Assurer la qualité de la production de logements

Inscrire les futures opérations dans des démarches qualitatives et inciter à la rénovation du parc existant.

4. Organiser la gouvernance, l'animation et le suivi du PLH

Mettre en place un observatoire de l'habitat et du foncier et conforter la CCPL dans son rôle d'animation et de suivi du PLH.

Le PLH doit respecter les prescriptions du Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH). Celui-ci fixe un nombre minimal de logements à produire chaque année, ainsi que des objectifs de production de logements locatifs sociaux et de réhabilitation énergétique. Le PLH doit également prendre en compte le Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF). Ce schéma fixe par commune les potentiels maximums d'extension de l'enveloppe urbaine, ainsi que des prescriptions en matière de densité d'habitat et de population à l'horizon 2030.

La volonté de la CCPL s'inscrit dans une dynamique démographique maîtrisée. Pour la période du PLH, au vu des potentiels de production de logements, le taux de croissance démographique annuel moyen devrait tendre vers 1% par an.

La CCPL et les communes membres entendent, à travers le programme local de l'habitat, conduire et maîtriser une urbanisation sans subir la pression du développement du technopôle du plateau de Saclay. Elles entendent définir et proposer un développement modéré de l'habitat afin d'accompagner la création de sites économiques susceptibles d'accueillir des entreprises travaillant en lien avec celles installées sur le plateau de Saclay.

La production de 950 logements sur la période du PLH s'inscrit dans une logique de développement résidentiel du territoire, du respect des potentiels fonciers et des possibilités d'accès aux services et équipements.

Service cohésion sociale

[i emploi@cc-paysdelimours.fr](mailto:emploi@cc-paysdelimours.fr)



Édito

Madame, Monsieur,

Il y a un peu plus de deux ans, les membres du Conseil communautaire m'ont fait l'honneur de me confier le mandat de président de notre Communauté de Communes.

Aujourd'hui, arrivant à la fin de cette mandature et après des mois de travail inlassable, je suis heureux et fier des résultats obtenus pendant ces quelques mois de présidence.

Au-delà des services de l'enfance, du service **emploi** et des services **techniques** qui ont poursuivi une activité de grande qualité en faveur de nos habitants, de nouvelles orientations ont été impulsées.

- En premier lieu, le **soutien résolu aux communes** qui souffrent des baisses de dotations de l'État, a été réévalué de manière significative notamment par l'augmentation de la dotation de solidarité communautaire. Par ailleurs, les projets de **mutualisation** utiles à toutes les communes ont été développés et amplifiés.

- Dans le domaine des **activités économiques**, un nouveau parc d'activités a vu le jour à Limours et les projets des parcs des Molières et de Briis-sous-Forges sont désormais arrivés à maturité. La création d'un **premier lieu de travail** partagé sera effective au cours des deux années à venir et il permettra de répondre au développement des nouveaux modes de télétravail.

- Concernant les **transports**, la reprise en interne de la gestion de la gare autoroutière a permis une économie significative permettant d'envisager l'amélioration des autres lignes qui desservent le territoire. Nous avons aussi obtenu le remplacement des quinze bus de la ligne Briis-Massy par des bus à étage d'ici septembre prochain, répondant ainsi à l'augmentation de fréquentation de la gare. D'autre part, nous avons obtenu d'*Île-de-France Mobilités*, qu'une expérimentation de transport à la demande soit réalisée en 2020 sur le territoire.

- L'action en faveur du **logement social** a permis de soutenir la création de 139 logements sur le territoire. 77 ont bénéficié de subventions directes. 62 ont bénéficié de la garantie d'emprunts de la CCPL.



Bernard Vera, président de la CCPL, lors de l'inauguration de 4 logements d'insertion à Gometz-la-Ville, réalisés par l'association Solidarité nouvelle pour le logement (SNL), le 24 février 2020.

Un **programme local de l'habitat** destiné à permettre à chacun de se loger, quel que soit son niveau de revenus, a été élaboré par les quatorze communes et devrait être adopté avant l'été. Enfin, la communauté a décidé de financer la réhabilitation du foyer de personnes âgées de Briis pour un montant de plus de deux millions d'euros.

- Au titre de l'**aménagement du territoire**, la **fibres** a également été déployée au cours de ces années et la totalité des habitants y sera reliée au début de l'année 2021.

- Sur le **plan environnemental**, notre **plan climat air énergie** a également été élaboré dans le consensus, permettant à notre territoire de s'engager dans la transition écologique afin de répondre aux enjeux climatiques. Dans le même registre, la CCPL a élaboré son **plan vélo** maillant les quatorze communes autour de trois pôles structurants, les gares de Briis et de Saint-Rémy-lès-Chevreuse ainsi que la Véloscénie. Une première piste cyclopedestre est en voie de réalisation entre Saint-Rémy et notre territoire. Deux autres sont programmées prochainement entre Vaugrigneuse, Courson-Monteloup et la gare de Briis.

- Dans le domaine de la **démocratie**, notons la création du journal *Le Mag* qui a permis de renouer le lien entre les habitants et la CCPL. Dans le même sens, la création d'un agenda partagé entre toutes les communes permet désormais aux habitants d'être informés de l'ensemble des manifestations du territoire. Par ailleurs, la rénovation de notre site Internet qui prendra effet dans quelques semaines permettra une meilleure interactivité entre les usagers et la Communauté de Communes.

- Un parti pris **sportif et culturel** a été engagé comme la rénovation des gymnases, la remise au goût du jour de la journée du Patrimoine et de la marche de Printemps, l'esquisse d'une politique de tourisme ou encore le soutien au seul théâtre du territoire, celui de Bligny.

- Enfin, cerise sur le gâteau, le projet de budget 2020 prévoit un excédent de fonctionnement de près de deux millions d'euros, jamais enregistré depuis la création de la CCPL et qui témoigne d'une **gestion rigoureuse des finances** de notre communauté.

Parvenu au terme de mes fonctions, j'ai décidé de ne pas me représenter aux élections municipales et communautaires. Je voudrais vous dire combien j'ai été heureux de travailler au bien être de tous et de chacun dans cette belle Communauté de Communes. Durant deux décennies, l'action publique pour répondre à la fois aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques, aura été une magnifique passion pour moi.

Je souhaite bon vent à notre communauté et j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes sentiments amicaux et républicains.

Bernard Vera
Président de la CCPL

Future zone *d'activités*



La Communauté de Communes va prochainement engager les travaux d'aménagement d'une zone d'activités de 15 hectares aux Molières, dont 9 hectares en zone naturelle et 5 hectares permettant des surfaces bâties plus importantes. Le parc d'activités sera construit dans le prolongement de *La Lendemaine*, ferme et foyer d'accueil médicalisé de 7 hectares. Les 22 hectares occupés par la future ZA intercommunale et *La Lendemaine*, étaient autrefois la propriété du *Poste Parisien* (station de radiodiffusion) puis de *TDF* (société *Télédiffusion de France*).

L'objectif de la CCPL et de la commune des Molières est de développer cette zone avec **une dimension humaine et naturelle, un mélange de nouvelles technologies, de bien-être et d'écologie positive.**

La société *Nahé Cosmétiques* souhaite par exemple s'y implanter sur 2 hectares, avec une cinquantaine d'emplois et des produits vendus dans le monde entier.

Cette nouvelle économie représente un gisement d'avenir. Elle participe à donner à notre territoire une couleur singulière, à quelques kilomètres du plateau de Saclay. Ce projet nécessitera au préalable la création d'une voie d'accès permettant de relier la future zone à la RD 988 avec un aménagement sur cette dernière.

Service développement économique

i 01 64 90 77 66
dev.eco@cc-paysdelimours.fr

La Communauté de Communes va aménager une nouvelle zone d'activités intercommunale aux Molières. Cette ZA apportera à l'économie du territoire des entreprises soucieuses d'un cadre préservé en cohérence avec leurs activités. De nouveaux services seront créés, bénéficiant à l'ensemble des habitants.

La zone d'activités sera située sur le plateau des Molières, enclave de 22 hectares entourée d'espaces agricoles et de patrimoine remarquable (domaine de Quincampoix, ferme d'Armenon).

Plus de 1 300 entreprises sont aujourd'hui installées sur notre territoire, dont Thales, spécialisée dans les radars de surveillance et de défense aérienne, Agralys, 3^e coopérative agricole française et le centre hospitalier de Bligny.

La CCPL accorde une grande importance au soutien de l'ensemble des entreprises et commerces du territoire.

Les parcs d'activités sont indispensables au développement économique, à la création d'emplois de proximité et à l'augmentation des recettes de la collectivité.

5 parcs d'activités sur le territoire

- 4 parcs communaux sont gérés par la CCPL :
 - *Montvoisin* à Gometz-la-Ville,
 - *Bajolet* à Forges-les-Bains,
 - *Limours/Pecqueuse*,
 - *Machery* à Vaugrigneuse.
- 2 parcs intercommunaux appartiennent à la Communauté de Communes :
 - *Bel Air* à Fontenay-lès-Briis,
 - *La Coopérative* implantée récemment à Limours.

Projet de la nouvelle ZA

Sur l'espace de 22 hectares acquis par la CCPL, 7 hectares ont été cédés au Groupement philanthropique et social (GPS) de *La Lendemaine*, pour une opération d'intérêt général. Cette opération a permis la création d'un Foyer d'accueil médicalisé (FMA) pour adultes autistes, intégré à une ferme agricole et artisanale.



Yvan Lubraneski
Vice-président au Développement économique

“ La Communauté de Communes doit entretenir sa différence. Notre stratégie nous invite à innover et occuper l'espace avec de nouvelles formes de travail et d'entrepreneuriat, ainsi que des activités porteuses d'avenir. C'est l'objectif de cette future zone d'activités intercommunale. ”

Nouvelle liaison *douce*

En décembre dernier, la Communauté de Communes adoptait son plan vélo et présentait son schéma directeur des liaisons douces intercommunales. Aujourd'hui, elle finalise l'aménagement d'une nouvelle liaison douce sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée à Boullay-les-Troux.



L'objectif du plan vélo intercommunal est de favoriser les modes de déplacement alternatifs. Ce plan a pour vocation de **mailler les liaisons douces de notre territoire** en reliant les 14 communes à trois pôles de mobilité : la Véloscénie, la gare autoroutière à Briis-sous-Forges et la gare RER à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Une nouvelle liaison cyclopédestre voit le jour entre Boullay-les-Troux (gare) et la limite des départements de l'Essonne et des Yvelines. Les travaux d'aménagement de cette nouvelle liaison ont débuté en octobre 2019.

Sur une distance de 2,4 kilomètres, cette piste emprunte l'ancienne voie de chemin de fer dite ligne de Sceaux qui n'est plus en service depuis 1939. Les différents usagers, plus particulièrement en vélos (VTC, vélos de ville), pourront emprunter cette voie de manière confortable et sécurisée.



Les travaux consistent en la mise en sécurité de la voie, le curage des fossés, le nettoyage des buses, la pose de bordures béton, la mise en place d'une grave calcaire avec une finition en grave ciment sur 3 mètres de large, le talutage des accotements ainsi que la mise en place de tables de pique-nique, de poubelles, de barrières aux entrées des chemins et de signalétique verticale et horizontale au niveau des traversées de routes.

Le chantier s'élève à 407 000 euros HT financés par la **région Île-de-France**, l'**État**, la **CCPL** et le **Parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse**.

Un avenir prometteur et structurant

Le nouvel axe cyclable fait partie des itinéraires structurants arrêtés par la région Île-de-France. La Communauté de Communes du Pays de Limours et le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse se sont donc associés pour cette réalisation.

À terme, la liaison permettra de rallier Limours à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

En effet, la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse pourrait prochainement réaliser la continuité de la piste cyclable du côté des Yvelines jusqu'à la gare RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. La piste sera prolongée depuis Boullay-les-Troux/gare jusqu'à Limours via Pecqueuse, rejoignant ainsi la Véloscénie.

La Véloscénie relie, sur 450 kilomètres, Paris au Mont-Saint-Michel. En Île-de-France, la Véloscénie se sépare en deux tronçons reliant Massy à Rambouillet : la variante nord via Versailles et Saint-Rémy-lès-Chevreuse et la variante sud via Gometz-la-Ville, Limours, Pecqueuse et Bonnelles, passant par l'ancien tracé de l'aérotrain. Elle représente un véritable atout touristique et économique. La nouvelle liaison douce permettra de rejoindre les deux tronçons de la Véloscénie et ainsi créer une boucle intéressante. Elle permettra de développer l'utilisation du vélo comme mode de déplacement alternatif à la voiture pour se rendre à la gare RER B et ainsi désaturer les parkings de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.



Rendez-vous pour l'inauguration

L'inauguration de cette nouvelle liaison douce aura lieu dès la fin des travaux prévue au mois d'avril 2020. **La date exacte vous sera communiquée sur le site Internet.** Nous espérons vous compter parmi nous. **Vous êtes attendus nombreux et avec vos vélos !**

Schéma directeur des liaisons douces

Découvrez la carte sur notre site Internet.

➤ cc-paysdelimours.fr



François Frontera
Vice-président aux Liaisons douces et Travaux

“ Cette nouvelle véloroute cyclopédestre va enfin voir le jour. Elle permettra de relier deux tronçons de la Véloscénie partant de Limours à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Elle sera accessible à pied et à vélo, dans des conditions de sécurité et de confort optimales. ”

Extension du **LAEP**



Depuis bientôt 3 ans, un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) intercommunal appelé "À Petits Pas" est à disposition des familles du territoire du Pays de Limours.

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences en matière de petite enfance, la Communauté de Communes a eu la volonté de renforcer ses missions en matière de service à la population, dans l'intérêt constant des familles du territoire. Le lieu d'accueil enfants parents est une action complémentaire aux deux Relais assistants maternels (RAM) et aux deux multi-accueils de Gometz-la-Ville et Soucy.

Lieu d'écoute et décharges

Le LAEP a pour objectif de conforter la relation enfants parents par **l'écoute et l'échange autour du lien social et familial**. Le souhait de la CCPL est également de rompre l'isolement des familles, de permettre l'échange avec des professionnels de la petite enfance et d'autres parents pour accompagner et soutenir leur fonction parentale.

À Petits Pas est ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'au moins un de ses parents ou d'une personne en ayant la responsabilité (parents, grands-parents ou assistant maternel). Tout au long de leur présence au lieu d'accueil, les enfants restent sous la responsabilité exclusive de leurs parents. Ce lieu permet aux adultes de discuter, de se sentir reconnus et écoutés.

La parole permet de se libérer et d'être compris dans ce rôle qui révèle souvent des doutes, des difficultés mais aussi des joies.

Pendant ces rencontres, les parents peuvent sortir de leur isolement, prendre un temps pour eux et rencontrer des personnes du territoire. Le lien social peut se développer à partir de ce lieu où chacun est sur un même pied d'égalité et échange librement.

Ce service proposé par la CCPL en partenariat avec la **CAF de l'Essonne**, est **gratuit et sans inscription**. Chacun peut venir au rythme qu'il souhaite.

Lieu de jeux et d'éveil

Les enfants en bas âge profitent d'un espace adapté, sécurisé et convivial. **À Petits Pas** est aménagé pour favoriser le jeu et l'éveil. Les tout-petits y font leur propre expérience. Leur autonomie est valorisée. Ils peuvent faire leurs apprentissages dans ce lieu différent de la maison. Dans un premier temps, le LAEP est ouvert deux mercredis par mois de 10h à 12h, dans les locaux du **pôle social mis à disposition par la commune de Forges-les-Bains**, situé 1 rue du Général Leclerc. Il connaît un fort succès auprès des familles du Pays de Limours.

La Communauté de Communes engage aujourd'hui les travaux d'**agrandissement du pôle social**. Ceux-ci démarrent au printemps 2020 **sans perturber le fonctionnement du LAEP**.

À l'issue des travaux d'extension et d'aménagement du bâtiment, **le LAEP ouvrira 4 matinées par mois**, au lieu de 2 actuellement. Les travaux du LAEP intercommunal dans le prolongement du bâtiment existant du pôle social de Forges-les-Bains vont permettre de renforcer les services de proximité de la CCPL envers les familles et leurs enfants. L'extension des locaux donnera accès à une deuxième salle de 44 m² ainsi qu'à une terrasse en bois de 60 m² pour les activités extérieures (vélo et autres porteurs, jeux de ballons). Chaque catégorie d'âge aura son espace dédié : tapis d'éveil pour les bébés, tables d'activités et de création manuelle pour les plus grands, sans oublier les coins lecture, dînettes, garages, etc.

Le coût des travaux s'élève à 139 200 € HT (hors maîtrise d'œuvre) financés par l'**État** dans le cadre du contrat de ruralité, la **CCPL** et la **CAF de l'Essonne**. La durée prévisionnelle du chantier est de 9 mois.



Service petite enfance

i 01 64 90 05 15

petite.enfance@cc-paysdelimours.fr
laep@cc-paysdelimours.fr

Consultez le planning d'accueil

➔ cc-paysdelimours.fr • Rubrique "Famille"



Dany Boyer
Vice-présidente à la Petite enfance

“ Ce mode d'accueil très apprécié des familles, leur permet de se rencontrer encadrées par des professionnels de la petite enfance. C'est aussi et surtout, pour les tout-petits, la préparation à la vie en collectivité. ”

10 ans de *L'Autre Club*

L'association L'Autre Club, réseau d'entreprises du Pays de Limours, fête ses 10 ans en 2020. La mission de L'Autre Club est de rassembler des professionnels ayant une activité commerciale ou résidant sur la Communauté de Communes du Pays de Limours.



Café-rencontres de L'Autre Club au café Pilo, le 6 septembre 2019.

Un peu d'histoire

L'Autre Club est la traduction de "The Other Club", créé en 1911 par Winston Churchill. Ce club se réunissait tous les 15 jours lors de dîners. Il était un lieu d'échange et de concertation regroupant, 12 libéraux, 12 conservateurs et 12 "étrangers distingués".

Du réseau en Pays de Limours

Né en avril 2010, *L'Autre Club* est une association loi 1901 ayant pour but de rassembler des professionnels et chefs d'entreprises ayant une activité sur notre territoire. Son but est de développer, dans un **esprit de partage et de convivialité**, un réseau d'échanges économiques et sociaux propre à **promouvoir les activités de ses adhérents**.

L'Autre Club est une association où la convivialité est de mise. Les **relations humaines et solidaires** dominent. Le club favorise le développement d'échanges et d'entraides.

Favoriser les rencontres

Pour atteindre son objectif, l'association organise des événements à caractère informatif, liés aux activités d'entrepreneur.

La CCPL, la **Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (CCIE)** et la **Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Essonne (CMAE)**, construisent au fil du temps un partenariat avec *L'Autre Club*. Les événements organisés sont festifs, conviviaux et destinés à créer du lien avec le tissu entrepreneurial du territoire : matinées ou soirées à thème, déjeuners-rencontres, *English lunch*, cafés-rencontres mensuels, galette des Rois, etc.

Depuis sa création, *L'Autre Club* a apporté son concours au développement économique de **plus de 120 entreprises**. Le club compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents.

👍 **Venez parlez réseau et business de proximité !**

Jeudi 28 mai à partir de 17 heures à la petite ferme de Janvry

Fêtons ensemble le 10^e anniversaire de *L'Autre Club* ! L'association vous réserve une soirée conviviale d'échanges avec une conférence "territoire et innovation", un buffet et des animations.

Les membres de club reviendront sur les événements marquants qui ont jalonné ces 10 années de réseau sur notre territoire. Cette soirée sera organisée à l'occasion de la 12^e édition de l'événement "**Entreprises, à la rencontre de vos voisins**", coorganisée avec CCPL, la CCIE et *L'Autre Club*. Déclinant l'esprit de la "fête des voisins", cette manifestation propose aux entreprises de **faire du business en toute convivialité**. Ambiance festive et relations de business de proximité garanties !

Cafés-rencontres

Les cafés-rencontres sont organisés les **1^{ers} vendredis de chaque mois**, de 8h30 à 9h30, à la brasserie du Pilo à Briis-sous-Forges. Venez y rencontrer les membres du club autour d'un petit-déjeuner/café. **Rendez-vous les vendredis 3 avril, 15 mai et 5 juin 2020.**

Rejoignez le réseau

Vous êtes une entreprise, un artisan ou un commerçant implanté dans une des 14 communes de la CCPL ? **Vous souhaitez vous faire connaître, développer vos contacts et partager des moments conviviaux ?**

Nous vous invitons à **contacter L'Autre Club**.



Jean-Claude Mercurin
Président de L'Autre Club depuis 8 ans, ex-directeur du site Thales Limours

“ *Quelle formidable expérience au contact des entrepreneurs, hommes et femmes. Dynamiques et solidaires, ils participent au développement économique de leur territoire. Ils œuvrent bénévolement au devenir de l'association. Bon anniversaire L'Autre Club !* ”



i contact@lautreclub.net
📍 lautreclub.net

Service développement économique

i 01 64 90 77 66
dev.eco@cc-paysdelimours.fr

Événements

Festival Méli Mélo

Jusqu'au 29 mars

Un rendez-vous culturel à ne pas manquer !

📍 Les communes de la CCPL

➔ cc-paysdelimours.fr/agenda

Journées Européennes des Métiers d'Art, JEMA

Vendredi 3 avril • 14h à 19h

Samedi 4 & dimanche 5 avril • 10h à 19h

Exposition d'œuvres d'art par les artisans de notre territoire. Brasseur sur place. Parking gratuit dans la cour.

📍 Ferme de Villeziers
Saint-Jean de Beauregard

📞 dev.eco@cc-paysdelimours.fr



RV du Dév'Éco

Atelier "3, 2, 1, créez"

Mercredi 15 avril • 10h à 13h30

Avec la CCI de l'Essonne.

Atelier "Communication digitale"

Mardi 21 avril • 14h à 17h

Avec Essonne Active.

Workshop "Entrepreneur#Leader"

Jeudi 28 mai • 10h à 12h

Avec la CCI de l'Essonne.

Atelier "Je crée, je gagne"

Mercredi 10 juin • 14h

Avec Initiative Essonne.

📍 Siège de la CCPL

📞 Inscription obligatoire

01 64 90 77 66

dev.eco@cc-paysdelimours.fr



10 ans de L'Autre Club Entreprises, à la rencontre de vos voisins

Jeudi 28 mai à partir de 17h

Venez parler réseau et business de proximité (*plus d'informations p. 7*). Inscription obligatoire.

📍 Petite ferme de Janvry

📞 01 64 90 77 66

dev.eco@cc-paysdelimours.fr



Rezo Pouce



L'autostop sécurisé en France

📞 rezopouce@cc-paysdelimours.fr

➔ rezopouce.fr

Service emploi



📞 01 64 90 80 81

emploi@cc-paysdelimours.fr

➔ cc-paysdelimours.fr/offres-emploi

Plus d'informations

Abonnez-vous à **La Lettre**

Consultez **L'Agenda**

➔ cc-paysdelimours.fr



CCPAYSDELIMOURS

LeMag

NUMÉRO 6 / MARS 2020

Directeur de publication : Bernard Vera

Rédaction et maquette : Amélie Delrue

Conception graphique : ikuki

Impression : Print Price

sur papier Oxygène Silk certifié PEFC 100 %
(13 000 exemplaires)

Distribution : BAL IDF

Dépôt légal N°ISSN 2680-2325 (imprimé)

N°ISSN 2680-736X (en ligne)

Communauté de Communes
du Pays de Limours (CCPL)

615 rue Fontaine de Ville

91640 Briis-sous-Forges

01 64 90 79 00

accueil@cc-paysdelimours.fr

cc-paysdelimours.fr

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



Jobs d'été

Pour les 16 - 25 ans

Ateliers de préparation

Mercredi 22 avril & samedi 25 avril

CV, lettres de motivation et entretiens d'embauche.

Avec la participation de *L'Autre Club*.

Inscription obligatoire.

Forum Jobs d'été

Mercredi 29 avril • 14h à 17h

Job dating (avec votre CV).

Nouveauté : découverte de métiers.

📍 Siège de la CCPL

📞 01 64 90 80 81

emploi@cc-paysdelimours.fr

